

# GLAZIK CONDUITE

AUTO – BOITE AUTOMATIQUE – MOTO – AM – REMORQUE – BATEAU



## Passerelle permis "A"

→ Titulaire du permis A2 depuis 2 ans

<b>Forfait de 7h</b>	<b>350 €</b>
Frais d'inscription	38 €
Forfait de 7h de conduite (plateau et circulation)	312 €
Heure de conduite supplémentaire	55 €

**Mode de règlement, lors de l'inscription :**  
- Paiement comptant : à l'inscription

### Pièces à fournir (au format PDF par mail) :

- 1 copie couleur de la carte d'identité (recto verso)
- 1 photo d'identité (de préférence Ephoto numérique avec signature)
- 1 justificatif de domicile de moins de 6 mois (facture de gaz, eau, électricité, téléphone, ou feuille d'impôts),  
*si le justificatif n'est pas au même nom : + attestation manuscrite d'hébergement,*  
*+ une copie de la carte d'identité de la personne citée sur le justificatif de domicile ,*
- 1 copie des permis déjà obtenus, dont le A2
- 1 copie de de l'ASSR2 (pour les moins de 21 ans)
- 1 copie de la JDC ou une attestation de situations vis à vis du service national (pour les 17-24 ans)

Notre moto-école est agréée par "l'AFDM" et la mutuelle des motards

Pour obtenir la catégorie A : être titulaire de la catégorie A2 depuis au moins 2 ans et suivre une formation de 7 heures



AUDITÉ PAR



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :  
**ORGANISME DE FORMATION**

SIRET : 308 198 050 00046 - Tarifs TTC valables 6 mois jusqu'au 31/07/2023

Glazik Conduite E0602964920, 1ter rue du G. de Gaulle, 29510 Briec – 02.98.57.73.25 – 06.20.51.02.60 - glazikconduite@gmail.com

Notre bureau est ouvert : lundi 15h30-19h30 – mardi 14h30-18h30 – mercredi 14h30-19h30 -  
jeudi fermé - vendredi 15h30 à 19h30 - samedi : 09h - 12h30 et de 14h - 16h30

# GLAZIK CONDUITE

AUTO – BOITE AUTOMATIQUE – MOTO – AM – REMORQUE – BATEAU



## Passerelle permis "A"

→ Titulaire du permis A2 depuis 2 ans

<b>Forfait de 7h</b>	<b>350 €</b>
Frais d'inscription	38 €
Forfait de 7h de conduite (plateau et circulation)	312 €
Heure de conduite supplémentaire	55 €

**Mode de règlement, lors de l'inscription :**  
- Paiement comptant : à l'inscription

### Pièces à fournir (au format PDF par mail) :

- 1 copie couleur de la carte d'identité (recto verso)
- 1 photo d'identité (de préférence Ephoto numérique avec signature)
- 1 justificatif de domicile de moins de 6 mois (facture de gaz, eau, électricité, téléphone, ou feuille d'impôts),  
*si le justificatif n'est pas au même nom : + attestation manuscrite d'hébergement,*  
*+ une copie de la carte d'identité de la personne citée sur le justificatif de domicile ,*
- 1 copie des permis déjà obtenus, dont le A2
- 1 copie de de l'ASSR2 (pour les moins de 21 ans)
- 1 copie de la JDC ou une attestation de situations vis à vis du service national (pour les 17-24 ans)

Notre moto-école est agréée par "l'AFDM" et la mutuelle des motards

Pour obtenir la catégorie A : être titulaire de la catégorie A2 depuis au moins 2 ans et suivre une formation de 7 heures



AUDITÉ PAR



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :  
**ORGANISME DE FORMATION**

SIRET : 308 198 050 00046 - Tarifs TTC valables 6 mois jusqu'au 31/07/2023

Glazik Conduite E0602964920, 1ter rue du G. de Gaulle, 29510 Briec – 02.98.57.73.25 – 06.20.51.02.60 - glazikconduite@gmail.com

Notre bureau est ouvert : lundi 15h30-19h30 – mardi 14h30-18h30 – mercredi 14h30-19h30 -  
jeudi fermé - vendredi 15h30 à 19h30 - samedi : 09h - 12h30 et de 14h - 16h30

# GLAZIK CONDUITE

AUTO – BOITE AUTOMATIQUE – MOTO – AM – REMORQUE – BATEAU

## PROGRAMME ET DÉROULEMENT

La formation peut être suivie trois mois avant la date anniversaire des deux ans d'obtention du permis A2 du permis de conduire, **aucuns pré-requis n'est demandés pour la formation.**

Lorsque l'ensemble des compétences requises seront validées, votre formateur pourra alors vous déclarer apte à la conduite, et vous délivrer une attestation de formation. Elle ne permet de conduire un véhicule de la catégorie A qu'à compter du jour ou vous êtes en possession du titre de conduite définitif.

**FORMATION DE 7 HEURES** - dispensée par un enseignant titulaire de l'autorisation d'enseigner la conduite de véhicules de la catégorie A en cours de validité

### Séquence 1 (2h) : théorie

- Statistiques de l'accidentalité routière et de celles spécifiques à la conduite des motocyclettes, sensibilisation aux risques
- Phénomène vitesse et caractère indispensable du port des équipements de protection,
- Conduite et produits psychoactifs.

### Séquence 2 (2h) : maniabilité hors circulation (plateau)

Anticiper et adapter son comportement : changements de direction, freinage, techniques d'inclinaison...

### Séquence (3h) : circulation et clôture de la formation

Audit de la conduite : conduite et bilan de la prestation.

- Clôture de la formation (20 minutes), échanges et bilan

## VÉHICULE UTILISÉ

Catégorie 1 (véhicule à deux-roues) - puissance minimale de 50 kW - cylindrée minimale de 595 cm<sup>3</sup> pour un moteur à combustion interne - rapport puissance/poids supérieur ou égal à 0,25 kw/kg pour un moteur électrique - poids à vide minimum de 175 kilogrammes - selle biplace et de deux rétroviseurs homologués.

Pendant la séquence hors circulation chaque élève doit disposer d'une motocyclette. Pour la séquence en circulation, l'enseignant conduit le véhicule suiveur, en liaison radio avec l'élève conducteur de la moto.

## Lieux de la formation :

L'évaluation et séances de conduite ont lieu au départ de l'agence de « Glazik Conduite » (voir coordonnées ci-dessous).

**Toutes les séances de conduite et rendez-vous doivent être annulées au préalable 2 jours à l'avance**



**L'accessibilité pour tous :**  
Glazik Conduite dispose de locaux conforme à l'accueil de personnes en situation de handicap



Ne pas jeter sur la voie publique

# GLAZIK CONDUITE

AUTO – BOITE AUTOMATIQUE – MOTO – AM – REMORQUE – BATEAU

## PROGRAMME ET DÉROULEMENT

La formation peut être suivie trois mois avant la date anniversaire des deux ans d'obtention du permis A2 du permis de conduire, **aucuns pré-requis n'est demandés pour la formation.**

Lorsque l'ensemble des compétences requises seront validées, votre formateur pourra alors vous déclarer apte à la conduite, et vous délivrer une attestation de formation. Elle ne permet de conduire un véhicule de la catégorie A qu'à compter du jour ou vous êtes en possession du titre de conduite définitif.

**FORMATION DE 7 HEURES** - dispensée par un enseignant titulaire de l'autorisation d'enseigner la conduite de véhicules de la catégorie A en cours de validité

### Séquence 1 (2h) : théorie

- Statistiques de l'accidentalité routière et de celles spécifiques à la conduite des motocyclettes, sensibilisation aux risques
- Phénomène vitesse et caractère indispensable du port des équipements de protection,
- Conduite et produits psychoactifs.

### Séquence 2 (2h) : maniabilité hors circulation (plateau)

Anticiper et adapter son comportement : changements de direction, freinage, techniques d'inclinaison...

### Séquence (3h) : circulation et clôture de la formation

Audit de la conduite : conduite et bilan de la prestation.

- Clôture de la formation (20 minutes), échanges et bilan

## VÉHICULE UTILISÉ

Catégorie 1 (véhicule à deux-roues) - puissance minimale de 50 kW - cylindrée minimale de 595 cm<sup>3</sup> pour un moteur à combustion interne - rapport puissance/poids supérieur ou égal à 0,25 kw/kg pour un moteur électrique - poids à vide minimum de 175 kilogrammes - selle biplace et de deux rétroviseurs homologués.

Pendant la séquence hors circulation chaque élève doit disposer d'une motocyclette. Pour la séquence en circulation, l'enseignant conduit le véhicule suiveur, en liaison radio avec l'élève conducteur de la moto.

## Lieux de la formation :

L'évaluation et séances de conduite ont lieu au départ de l'agence de « Glazik Conduite » (voir coordonnées ci-dessous).

**Toutes les séances de conduite et rendez-vous doivent être annulées au préalable 2 jours à l'avance**



**L'accessibilité pour tous :**  
Glazik Conduite dispose de locaux conforme à l'accueil de personnes en situation de handicap



Ne pas jeter sur la voie publique